

Fiche de poste

TECHNICIEN DE RIVIERE

CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Azergues (S.M.B.V.A) est la structure de gestion des cours d'eau du bassin versant de l'Azergues (hors sous-bassin Brévenne-Turdine) ainsi que des terrains riverains qu'il possède en propriété (80 ha). Il a la compétence GEMAPI sur l'ensemble du territoire.

Le Syndicat de Rivière de la Basse Azergues (S.R.B.A) est un syndicat intercommunal regroupant les 9 communes de la basse vallée de l'Azergues. Ce syndicat, aux compétences réduites, ne dispose actuellement pas de personnel, c'est pourquoi le technicien recruté par le SMBVA sera mis à sa disposition pour l'équivalent d'un mi-temps.

DOMAINES D'ACTIVITE

Conduite de travaux dans les domaines suivants :

- Pour le SMBVA :
 - prévention des risques hydrauliques liés aux embâcles - alerte aux crues,
 - restauration et entretien des ripisylves, boisements alluviaux et autres milieux aquatiques associés - lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
 - mise en défens des ruisseaux contre le bétail,
 - gestion et entretien des terrains en propriété du syndicat,
 - gestion et entretien des ouvrages hydrauliques (barrage mobile, biefs, passes à poissons, vannages...).
- Pour le SRBA :
 - aménagement et entretien des équipements de valorisation paysagère, pédagogique et touristique en bord d'Azergues (balisage chemins, passerelles, panneaux d'information...)
 - lutte contre les espèces animales indésirables (moustiques, ragondins...),
 - curage des fossés cadastrés.

MISSIONS

Le technicien de rivière est placé sous la responsabilité directe du conducteur d'opérations.

Son champ d'intervention privilégié est celui de la conduite des actions placées sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat de rivière mais il assure également une mission d'interface et de conseil auprès des élus, des riverains et des usagers.

Sa fonction principale consiste en la maîtrise d'œuvre des prestations confiées aux entreprises ainsi qu'en la conduite d'opérations réalisées en régie. Les tâches qui en résultent sont les suivantes :

- contribution à la planification annuelle (établissement du budget prévisionnel et du planning de réalisation) des travaux de restauration et d'entretien des berges et ripisylves ;
- programmation hebdomadaire des interventions de la brigade de rivière (préparation et organisation matérielle des chantiers, soutien logistique, suivi des travaux) ;
- direction des travaux réalisés en régie (petits abattages d'arbres, reconstitution de ripisylves, protections de berges en techniques végétales, aménagements d'abreuvoirs...) ;
- établissement de devis de consultation des entreprises, la direction de l'exécution des contrats de travaux, la réception des travaux ;
- identification des propriétaires riverains, la gestion de la base de données dédiée et des plans parcellaires correspondants, la préparation des conventions d'autorisation de passage et de travaux ;

- suivi de l'avancement des opérations dont il a la charge (tableau de bord, indicateurs de suivi) ainsi que l'établissement d'un bilan annuel ;
- lutte en régie contre les espèces végétales exotiques envahissantes (Balsamine de l'Himalaya, Buddleia de David...) et le suivi des opérations de contrôle de la prolifération des espèces animales indésirables (frelons asiatiques, moustiques, ragondins, rats...) sous-traitées à des prestataires extérieurs.

De par sa forte présence sur le terrain, le technicien de rivière assure également une mission de surveillance et d'alerte (détection des dépotoirs sauvages et pollutions, suivi de la montée des eaux lors des crues...).

Enfin, il assure la gestion et l'entretien des aménagements, ouvrages et terrains en propriété du syndicat (arboretum, frayères à brochets, barrage mobile à clapets, dispositifs de franchissement piscicole, mobilier et passerelles en bois, pépinières, vannages...).

PROFIL

- niveau 4 (BAC) ou 5 (BAC+2 maximum) dans le domaine d'activité ;
- compétences en travaux forestiers (débroussailleuse, tronçonneuse...) ;
- maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel) et SIG (Qgis) ;
- permis B indispensable.

QUALITES EXIGÉES DU CANDIDAT

- goût prononcé pour le travail en extérieur ;
- autonomie, esprit d'initiative et débrouillardise ;
- bonnes connaissances naturalistes ;
- aptitude à bien communiquer avec des publics variés ;
- disponibilité, dynamisme et réactivité.

Réelle motivation et forte implication personnelle attendues.

TYPE DE POSTE

- CDD 1 an renouvelable,
- poste à temps plein (35 h) partagé à temps égal entre le SMBVA et le SRBA,
- bureau à Ambérieux d'Azergues, déplacements dans le bassin versant de l'Azergues (véhicule de service),
- bureau (≈30%), terrain (≈70%),
- rémunération fonction du profil et de l'expérience du candidat basée sur la grille indiciaire du grade de Technicien de la fonction publiques territoriale,
- prise de fonction souhaitée début mai 2021.

Adresser CV et lettre de motivation avant le 30/04/2021 à :

Monsieur le Président du SMBVA

34 impasse Duchemin

69480 AMBERIEUX D'AZERGUES

syndicat@smbv-azergues.fr

Renseignements : 06.80.07.49.92 (Directeur du Syndicat)